

AVIS D'ENQUÊTE

Une enquête publique est ouverte à la demande de la Commune de Suchy, concernant le projet de remise à ciel ouvert du Ruisseau de la Chenau, délimitation de l'espace réservé aux eaux (ERE), défrichement et reboisement de compensation, expropriation pour cause d'intérêt public, constitution de servitudes de maintien d'ouvrage hydraulique et de passage à pied et pour tous véhicules, sur le domaine public cantonal « Ruisseau de la Chenau », au lieu-dit « La Chenau », sur le territoire de la

COMMUNE DE SUCHY

Coordonnées moyennes : **2'536'480/1'175'370**

Les pièces relatives à cette demande seront déposées du **24 juin 2025 au 24 juillet 2025** inclusivement, au Greffe municipal de la **Commune de Suchy**, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les personnes qui auraient des observations ou des oppositions à formuler sont invitées à les consigner et à les motiver sur la feuille d'enquête annexée au dossier ou par courrier adressé au Greffe municipal de la Commune de Suchy.

La présente enquête est ouverte conformément à la procédure décisive selon la loi sur la police des eaux dépendant du domaine public (LPDP), la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) selon l'art. 103 et suivants, la loi fédérale sur les forêts (LFo), la loi sur l'expropriation (LE) et la loi sur le registre Foncier (LRF).

Lausanne, le 19.05.25

**Direction générale
de l'environnement**

Ressources en eau et
économie hydraulique